

# PRS216 - Prospective, management et décision publique

## Présentation

### Objectifs pédagogiques

L'objet de cet enseignement est de permettre aux participants d'intégrer l'ensemble des concepts de gestion des organisations publiques avec des enjeux prospectifs, et de maîtriser les principaux outils, méthodes et compétences du management moderne des administrations ou organisations publiques en Afrique. Cet enseignement permettra de capitaliser sur la pratique des décisions dans ces organisations afin de réaliser les changements souhaités.

## Programme

### Contenu

#### MODULE 1 : PROSPECTIVE, STRATEGIE, PLANIFICATION, MANAGEMENT

**CHAPITRE I : LA CHAÎNE PROSPECTIVE, PLANIFICATION, PROGRAMMATION, BUDGETISATION, SUIVI, ÉVALUATION (3PBSE) DANS UN SYSTÈME DE PLANIFICATION EN AFRIQUE DE L'OUEST** Dans la chaîne de planification des pouvoirs publics ivoiriens, l'articulation entre ces concepts fondamentaux, plus haut relevés, qui s'appellent mutuellement s'exprime nettement à travers la chaîne qu'il est convenu d'appeler Prospective, Planification, Programmation, Budgétisation, Suivi, Evaluation (3PBSE). Elle indique la hiérarchisation et la place de chacun de ces éléments dans la chaîne de planification des politiques publiques ivoiriennes. I. Définitions et liens entre les concepts : PROSPECTIVE, PREVISION, STRATEGIE, PLANIFICATION ET MANAGEMENT II. De l'Etude Nationale Prospective CI 2040 au Plan National de Développement 2016-2020 : un exemple d'application de la chaîne 3PBSE

**CHAPITRE II: LA VISION DU DECIDEUR DANS LES ORGANISATIONS PUBLIQUES AFRICAINES** Une organisation sans vision n'a pas d'avenir. C'est pourquoi la formulation de la vision est une étape essentielle de la réflexion prospective qui a un caractère stratégique. La construction de cette vision respecte une démarche qu'il importe de connaître afin d'aboutir à la formulation d'une vision qui prenne en compte de façon générale l'identité de l'organisation, ses valeurs, les aspirations des acteurs et les ambitions stratégiques du système en question. I. La vision dans les grands exercices de prospective africaines: les cas de Rwanda 2020, Mali 2025, Burkina 2025, union Africaine 2063. II. La vision de la forêt ivoirienne à l'horizon 2040

**CHAPITRE III : LA VEILLE DANS L'ACTION PUBLIQUE** Dans le cadre de l'articulation entre la prospective et la planification, la prise en compte de l'aspect " Veille Stratégique " dans l'étude prospective Côte d'Ivoire 2040, est une innovation importante par rapport aux études nationales prospectives antérieures et découle des leçons apprises. En effet, le coup d'Etat de décembre 1999 confirme la pertinence des scénarios élaborés dans le cadre de l'Etude Nationale Prospective Côte d'Ivoire 2025 notamment celui dénommé " le suicide du scorpion " dont l'exploitation judicieuse aurait pu éviter au pays cette situation préjudiciable à la paix et à la cohésion sociale. Ainsi, le Mécanisme Institutionnel de Veille Stratégique (MIVS) prendra la forme d'un service de renseignements socio-économiques qui permettra de suivre et d'opérationnaliser les résultats de Côte d'Ivoire 2040 traduits dans les plans nationaux de développement (PND) de sorte à prémunir le pays contre les chocs internes et externes susceptibles d'entraver son évolution vers la vision de développement souhaitée. I. Les Mécanismes de Veille dans les études prospectives africaines : le cas du Mécanisme institutionnel de veille stratégique de l'ENP CI 2040 II. Le système de veille sanitaire ivoirien face à l'épidémie Ebola dans la sous-région ouest africaine.

#### MODULE 2 : MANAGEMENT DES ORGANISATIONS PUBLIQUES

**CHAPITRE 1 : LE CADRE DE REFERENCE MANAGERIEL ET ENVIRONNEMENT DES ORGANISATIONS PUBLIQUES : LE CAS DE L'INPHB DE YAMOUSSOUKRO** CADRE DE REFERENCE MANAGERIEL i. Raison d'être de l'organisation : mission, vision, objectif ii. Ressources : matériels, iii. Structure et fonctionnement : iv. Psychosocial v. Managérial : le rôle du manager Cas pratique 1 : l'INPHB de Yamoussoukro ENVIRONNEMENT DES

Mis à jour le 13-09-2022



**Code : PRS216**

Unité d'enseignement de type cours

3 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **30 heures**

**Responsabilité nationale :**

EPN16 - Innovation / 1

**Contact national :**

EPN16 Innovation - Prospective

2 rue Conté

37.2.56

75003 Paris

Salima Chaïbi

[prospective@cnam.fr](mailto:prospective@cnam.fr)

ORGANISATIONS PUBLIQUES i. La typologie des organisations publiques ii. La raison d'être des organisations publiques iii. L'environnement des organisations publiques a. Le macro-environnement des organisations publiques b. Le micro-environnement des organisations publiques iv. L'impact de l'environnement sur le système de l'organisation publique

**CHAPITRE 2 : LES FONCTIONS MANAGERIALES DANS LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES** I. Processus de planification II. Organisation III. Direction ou mise en œuvre IV. Contrôle Cas pratique 2 : Etude des fonctions de gestion dans une structure publique avec mise en évidence des différentes activités allant de la prospective à la planification **CHAPITRE 3 : LA GESTION DE LA PERFORMANCE DES ORGANISATIONS PUBLIQUES** I. La performance humaine II. La performance technique III. La performance client IV. Les externalités de la gestion des organisations publiques Cas pratique 3 : étude de la performance de 5 types d'organisations publiques ivoiriennes et/ou africaines (commissariat, hôpital, Université, entreprise publique, mairie)

**MODULE 3 : THEORIE ET PRATIQUE DE LA DECISION PUBLIQUE (05H)** Le module revient sur la théorie de la décision publique et offre pour la pratique deux cas d'application

**CHAPITRE 1 : LA THEORIE DES CHOIX PUBLICS** I. Principales hypothèses II. Critiques et évolution

**CHAPITRE 2 : LES OUTILS DE DECISION EN MATIERE DE DECISION PUBLIQUE** I. Analyse des coûts II. Analyse des effets III. Analyse coût-bénéfice et ses dérivés, IV. Analyse multicritère

**CHAPITRE 3 : PRATIQUE DES DECISIONS PUBLIQUES DANS DES ORGANISATIONS AFRICAINES** I. la décision publique au ministère ivoirien de la planification II. la décision publique dans une structure privée à financement public dominant.